

CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL LOIRE HAUTE LOIRE DES JEUNES U8 / U10

Jeudi 12 avril 2108 au Golf Club du Forez

Conditions de participation :

Championnat ouvert aux joueurs et joueuses licenciés dans le Comité Départemental de la Loire et de la Haute Loire à jour de leur licence et du certificat médical.

Forme de jeu :

Catégories :

- U10 : 2008 et 2009 classés → 18 trous strokeford
- U8 : 2010 et après → 9 trous strokeford

Départs et Longueurs :

Le parcours du Forez est étalonné et homologué aux normes des catégories jeunes. Chaque catégorie partira de ses propres repères matérialisés sur le terrain.

Engagement :

15 € pour le jour de compétition à régler au Golf Club du Forez

Clôture des inscriptions le jeudi 5 avril 2018.

Conditions particulières :

Pendant tout le déroulement de l'épreuve, les cadets et l'utilisation de chariots électriques ne sont pas autorisés. Pour les U10 et U8 : chariot obligatoire.

Accompagnateurs : Pendant tout le déroulement de l'épreuve, les accompagnateurs (parents, entraîneurs, dirigeants, etc...) doivent se tenir à une distance raisonnable des joueurs, c'est à dire ne leur permettant pas de donner des conseils. Toute infraction constatée entraînera, après un avertissement, la disqualification du joueur concerné.

Classement :

Les 3 premiers scores brut de chaque catégorie seront primés. Le premier brut de chaque catégorie, par département, sera désigné champion départemental.

Les qualifiés (es) pour les championnats régionaux seront désignés (es) à l'issue des compétitions départementales par le "Comité de Sélection (Ligue)" qui prendra en compte le mérite jeunes, la moyenne de stroke play et les résultats des championnats des 11 comités.

Départage :

En cas d'égalité pour le titre dans une catégorie il sera organisé un play-off en mort subite entre les joueurs totalisant le même nombre de coups à l'issue du parcours.

Départs :

A partir de 11h dans l'ordre des index et par catégories. Dans l'ordre :

- 1er jour : U10 puis U8 Les mieux classés par catégorie partiront en premier.

